



## DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**N° DE/2023-001**

### **OBJET : CLASSEMENT DU FONDS D'ARCHIVES COMMUNAL**

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois de février,

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

-Considérant la nécessité pour la collectivité, de finaliser la mission concernant le classement de ses archives.

- Considérant que l'élimination de masse et les tableaux de gestion et d'arborescence numériques ont déjà été effectués par le Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire, lors d'une première intervention,

-Considérant que ce dernier met à disposition de la collectivité des archivistes diplômés afin d'effectuer ces missions,

-Vu le devis N°DEV-ARCH-2022-0043 proposé par le Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire à ce titre,

### **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire est mandaté afin d'effectuer les opérations suivantes pour un montant total de **7 000,00€ TTC** :

- Tri, classement des archives communales,
- Regroupement des archives en salle archives (rez-de-chaussée),
- Rédaction de l'inventaire et conditionnement des archives,
- Restitution des documents et information du personnel.

**ARTICLE 2** : L'intervention se déroulera courant le 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour une facturation passée en 2024.

**ARTICLE 3** : La dépense sera imputée au budget principal 2024 de la commune.

**ARTICLE 4** : La présente décision est inscrite au registre des délibérations de la commune.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... 09 FEV. 2023 .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 09 FEV. 2023 .....  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



**M. Philippe PIGEAU.**